

Image not found or type unknown



## Transmission de données privées

Par **yamakashi49**, le **17/09/2020 à 10:05**

Mon ex m'a envoyé par sms toute sa vie sexuelle avec des hommes depuis ses 8ans jusqu'à 25ans !

puis je les transmettre à son père?

Par **P.M.**, le **17/09/2020 à 10:43**

Bonjour tout d'abord,

Normalement, une telle correspondance est privée et vous ne pouvez pas la divulguer sans accord de la personne en plus il est majeur...

Par **Visiteur**, le **17/09/2020 à 12:27**

Bjr à vous

Drôle d'idée ?

Non seulement c'est un peu scabreux, mais vous ne pouvez diffuser qu'avec l'autorisation de la personne.